



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires étrangères : site Internet

Question écrite n° 121073

Texte de la question

À l'occasion du salon Expolangues 2007 ayant consacré la fédération de Russie comme invité d'honneur, M. Bruno Bourg-Broc interroge M. le ministre des affaires étrangères afin de savoir si dans une démarche d'ouverture à la diversité culturelle et compte tenu de l'importance de l'espace russophone dans notre politique de voisinage, il ne lui semblerait pas opportun que le portail www.diplomatie.gouv.gr puisse s'enrichir de contenus accessibles en russe.

Texte de la réponse

La création d'une version en russe de France diplomatie serait opportune mais nécessiterait de gros moyens en personnel et traduction. Dans un premier temps, le ministère des affaires étrangères propose de créer un lien vers le site de notre ambassade à Moscou à l'instar de ce qui a été fait pour le chinois.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121073

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3047

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4399